



Une chasse en Vendée avec les Chabot

Le lundi 18 août 1828, les chasseurs du Bocage se donnèrent rendez-vous au Chêne Brûlé en forêt de Maulévrier. Avaient amené leur meute, MM. de La Rochejaquelein et Terronneau avec leurs piqueurs Jacques et Joseph. L'uniforme des veneurs consistait en une veste de garance serrée au corps par une ceinture écossaise bleue, verte et jaune, casquette et pantalon de velours noir... Drapeau, garde des forêts de Vezins, nous donna au rapport un pied de vieux cerf rentrant dans l'enceinte des Martyrs ; il le croyait de ce vieux dix cors qu'on appelait le Gros Rouge. Vers 9 heures, Gander à M. de La Rochejaquelein et Marengo à M. Terronneau lancèrent l'animal. Il se fit battre peu de temps dans Maulévrier ; le vicomte de Chabot donna presque aussitôt un relais de dix chiens. Le cerf débuche sur la lande de Genty. Ce fut un charmant coup d'œil, les chasseurs galopant à l'envi à la suite des chiens... Nous pensions que le cerf allait prendre l'eau comme d'habitude dans l'étang des Noues. M. de La Rochejaquelein était fort en avant, allant bon train. Tout à coup il disparaît : le cerf,

faisant un retour sous le vent, se déroba. M. de La Rochejaquelein et les piqueurs qui s'étaient aperçus de cette ruse, suivirent les chiens. La meute se mit à l'eau dans l'étang de Péronne. Ce fut alors qu'on put donner un moment de repos à la meute et réunir les chasseurs dispersés.

Lassés de parcourir le Breuil Lambert, nous retrouvâmes à la Barrière de la Mancelière M. Terronneau négligemment couché à l'ombre, après avoir attaché son cheval fatigué d'un train aussi sévère. Le comte de Colbert, MM. Deshommelles et Guinebertière déjeunaient tranquillement. Le marquis de Grignon voulut bien se dévouer pour aller aux renseignements ; il revint bientôt en criant « Hallali Hallali ! ». Nous partons au galop ; la jument de M. de Chabot se renverse sur la lande ; il remonte de plus belle et quelques instants plus tard, nous étions réunis à la queue de Péronne. On fit halte, on donna à manger aux chiens ; chacun eut recours à ses provisions, mangeant et buvant plein d'espoir dans le succès dont on venait de désespérer un moment auparavant.

...

UNE CHASSE EN VENDÉE AVEC LES CHABOT

Suite...

...

Drapeau avait indiqué le vol-ce-l'est du cerf à la sortie de l'eau. On remit à la voie les chiens qui avaient déjà chassé ; ils l'eurent bien vite empaumée. On lâcha en queue un lot de chiens frais qui rejoignit aussitôt. Le cerf se fit battre un instant sur les hauteurs boisées qui bordent l'étang de Péronne, rentra à l'eau. Il semblait se jouer de ses ennemis, nageant au milieu des chiens, qui ne pouvaient le noyer bien qu'ils le mordissent, montassent sur le dos et le firent plonger. Ce manège dura une heure et demie ; un moment, on le crut noyé, on avait aperçu ses quatre pieds en l'air ; mais bientôt réapparut sa belle tête, puis se secouant fièrement, il se débarassa des chiens : spectacle unique, un chien blanc qu'on ne put reconnaître monta entre les bois du cerf et s'y maintint quelques instants.

M. de La Rochejaquelein amena un troisième relais ; tous se précipitent dans l'eau et rétablissent le combat. Les chasseurs sonnent des Vues et des Bat l'eau ; leurs joyeuses fanfares semblent plaire à ce nouveau Roi des Eaux ; il promène fièrement la meute en pleine eau et finit par laisser ses nouveaux ennemis. Il va se ranger tranquillement vers la queue de l'étang, sur le bord des joncs. Il a de l'eau jusqu'au-dessus du dos. Des hommes de bonne volonté se présentent et proposent de faire un radeau avec les roseaux, moyen qui nous inspire des craintes sérieuses. Trois gros fagots sont assujettis sur deux planches de bois. Un charbonnier de Chanteloup, Guillet, s'embarque sur ce frêle esquif armé d'un couteau de chasse, d'une perche et d'une corde. En partant, il s'écrie « je vas à confesse demain si le cerf n'est pas noyé avant une heure ». Le petit bateau s'avance lentement ; on le suit des yeux. Tout à coup, Guillet s'écrie « je le vois ; il est mort, les chiens en ont mangé la moitié ! » Puis, s'approchant, il lui assène un coup de perche sur la tête ; le cerf ne bouge pas il lui jette sa corde. Mais cette fois, il le

manqua ; le cerf bondit et se mit à nager tranquillement laissant le radeau loin derrière lui. Le cerf se rend au milieu des joncs. Grâce à un chien qu'il a recueilli sur son radeau, Guillet relança le cerf qui au milieu de l'étang semble avoir retrouvé une nouvelle vigueur. A force de persévérance, Guillet s'approche du cerf et arrive à lui lancer un nœud coulant dans les bois. L'animal tente un vigoureux effort pour se débarrasser de ce nouveau lien, le radeau penche, Guillet tombe à l'eau mais, sans perdre la corde, il retrouve le moyen d'y remonter. Il y fixe la corde ; l'animal ainsi attelé, il fallait le diriger. Quelques coups de perche appliqués à gauche et à droite remplacent les rênes.

Impatienté, M. de La Rochejaquelein lui crie « Perce le donc, imbécile puisque l'on t'a donné un couteau de chasse » « Taisez votre langue, je ne peux le faire cela me plait trop » !! En effet, le charbonnier se plaisait à se faire voituré en pleine eau par ce nouveau Bucéphale. A la fin cependant saisissant la corde, il s'approche du cerf et lui coupe le jarret. Pendant un quart d'heure, nous avons sous les yeux le spectacle de ce noble cerf amenant, tête haute à bord et sur trois fagots de joncs, son triomphateur. Les bords de l'étang étaient couverts d'une foule de paysans. Guillet approcha aux acclamations générales. Il perça le cerf en abordant. Le soleil se couchait empourprant l'étang et la bruyère. Les trompes sonnaient de joyeux hallalis.

On donna un bon morceau du cerf à Guillet et à une jeune fille qui devait se marier le lendemain. M. de Colbert garda les bois et m'offrit une dent ! Ce pourquoi, je lui en gardai une, ayant fort désiré ces bois comme souvenir de cette belle chasse.

Comte de Chabot - Nemrod N° 64 Décembre 1888



Erratum

Une erreur s'est glissée sur la légende du visuel de la page 63 de la Revue 194. Il s'agit du comte de Chabot et de son piqueur Henri Prisset et non du comte de Chabot et son fils. La revue vènerie s'excuse de cette inexactitude